

Débat autour des réformes politiques
LA MAJORITÉ SILENCIEUSE REGRETTE LA
DÉMARCHE «ANTICONSTITUTIONNELLE »
ET «ANTIDÉMOCRATIQUE» DE
L'OPPOSITION TOGOLAISE P.6

Activités 2014 au Ministère du
Développement à la Base
LA MINISTRE TOMÉGAH-DOGBÉ ÉTABLIT
UN BILAN ANNUEL SATISFAISANT ET FAIT
DES PROJECTIONS SUR 2015 P.2



N° 422 du 23 décembre 2014 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: Saint-Louis

LE MESSAGER

Joyeuses Fêtes

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Présidentielles de 2015
GERRY TAAMA,
CANDIDAT DU NET À
CONDITION... P.3

FTF

Antoine Folly, un
faussaire à la
tête d'un comité
pour un an



COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ET QU'EST CE QUI
FAIT COURIR AU JUSTE ANTOINE FOLLY ? P.1
Le PM Ahoomey-Zunu a-t-il oui ou non influencé ce choix ?

Economie
UN NOUVEAU
SIÈGE POUR LA
BSIC TOGO D'ICI
27 MOIS P.2



Présentation des vœux au Chef de l'Etat
UNE FOIS ENCORE, FABRE RATE
L'OCCASION DE SOIGNER SON IMAGE
À quoi bon d'être chef de file de l'opposition
lorsqu'on ne sait pas assumer ? P.3

Activités 2014 au Ministère du Développement à la Base LA MINISTRE TOMEGAH-DOGBÉ ETABLIT UN BILAN ANNUEL SATISFAISANT ET FAIT DES PROJECTIONS SUR 2015

Bientôt une nouvelle année et le temps est au bilan pour l'année 2014 au ministère du Développement à la Base. C'est dans cette optique que la ministre Victoire Tomégah-Dogbé a animé le mardi 16 décembre dernier à Lomé, une conférence de presse pour partager ensemble avec les professionnels des médias le bilan de l'année 2014.

D'après ce bilan, au titre de cette année 2014, le ministère du Développement à la Base a mis en œuvre divers projets qui ont porté des fruits et permis d'améliorer de trois points l'indice de pauvreté du pays.

« Pendant 2014, nous avons mis en place divers projets dont le plus attirant a été le FNFI, le Fonds National pour la Finance Inclusive qui a déjà aujourd'hui

permis d'atteindre plus de 300.000 personnes environ », a indiqué la ministre Dogbé.

Plus loin, la ministre a relevé quelques résultats obtenus dans la mise en œuvre d'autres projets notamment le Provonat, le programme de volontariat national. Pour elle, grâce à ce programme aujourd'hui, l'occasion a été donnée à plus de 5300 jeunes de découvrir le monde des affaires et d'acquérir des expériences. Elle s'est dite fière d'une telle prouesse, car ce programme a permis à plus de 2000 bénéficiaires de trouver un travail stable.

Et du côté de l'ANADEB, Agence nationale d'appui au développement à la Base, les réalisations ont dépassé les prévisions dans le plan d'action de l'année 2014. Les résultats



Table d'honneur

obtenus dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet est salutare, ceci grâce à l'implication active de tous les acteurs financiers comme l'Agence elle-même, a précisé la ministre. Selon les données, L'ANADEB, a permis de réaliser plus de 494 infrastructures au lieu de 446 envisagées, de renforcer les capacités des

communautés à la base, d'autonomiser des structures communautaires et de les impliquer davantage dans les politiques de l'Etat.

S'agissant des perspectives, le ministère du Développement à la Base envisage faire mieux en réduisant encore plus l'indice de pauvreté dans les

« Notre plan d'action que nous avons validé pour l'année 2015 prend en compte tous les aspects de développement de notre pays. Nous avons prévu beaucoup de projets surtout dans le cadre du FNFI pour des cibles spécifiques notamment la jeunesse et les agriculteurs », a conclu la ministre.

Charles Djade

Economie

UN NOUVEAU SIÈGE POUR LA BSIC TOGO D'ICI 27 MOIS

Le vendredi 19 décembre 2014, s'est déroulé à Lomé, une cérémonie officielle de la pose de la première pierre du futur siège de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC- Togo). C'est le ministre en charge de l'économie et des finances, Adji Otèth Ayassor qui a procédé à la pose de cette première pierre en présence de nombreuses personnalités, parmi elles, le PDG de BSIC-TOGO.

Le ministre Ayassor, dans son intervention, est revenu sur les relations excellentes qui existent entre le Togo et les institutions internationales dont la Communauté des États Sahélo-Sahariens (CEN SAD). Pour lui, la construction de ce nouveau siège est le témoignage de la confiance placée au Togo, de la qualité du climat des affaires et du potentiel économique dont regorge le pays.

« La filiale du Togo est ouverte depuis 2006 et dispose d'un capital de 8,067 milliards de F CFA », a mentionné Ayassor, avant d'affirmer que « le tissu économique togolais se reconstitue progressivement ». D'ailleurs, il n'a pas manqué d'exprimer sa conviction en ce qui concerne l'avenir de l'économie du Togo. « Nous sommes certains que la BSIC Togo contribuera davantage à



Le Ministre Ayassor en action



L'assistance

l'effort de développement économique national[...]

Le PDG du groupe BSIC, Ali Moktar, qui assistait à la cérémonie a tenu à remercier les autorités togolaises pour l'hospitalité dont lui et sa délégation bénéficient au Togo.

Pour lui, l'idée de construction d'un siège social au Togo répond au souci d'améliorer les conditions de travail des collaborateurs et l'accueil des clients.

Pour l'architecte et maître d'œuvre, Mr. Zerbo, l'immeuble

fera 46 mètres de hauteur. Le délai d'exécution des travaux est prévu pour 27 mois à compter de novembre 2014.

L'immeuble devant abriter le nouveau siège de BSIC-Togo est de 9 niveaux et coutera 6 milliards.

Richard Folly



Ali Moktar, PDG de BSIC en action

Présentation des vœux au Chef de l'Etat UNE FOIS ENCORE, FABRE RATE L'OCCASION DE SOIGNER SON IMAGE À quoi bon d'être chef de file de l'opposition lorsqu'on ne sait pas assumer ?

La semaine dernière, les forces vives de la nation, le corps diplomatique, les partis politiques se sont tour à tour soumis à la traditionnelle présentation des vœux au Chef de l'Etat au palais de la présidence. Comme l'année passée, cette année encore, l'ANC a brillé par son absence entraînant derrière elle, quelques 2 ou trois minuscules partis politiques qui ont aussi décidé de ne pas s'y rendre. Mais à côté, l'OBUTS, la CPP, le CAR et bien d'autres ont marqué de leur présence à cette cérémonie. Ce comportement des responsables de l'ANC étonne nombreux observateurs, qui s'interroge sur les réelles ambitions de ce parti qui dit prôner la réconciliation des togolais. Une attitude qui loin de rapprocher les togolais du parti, les éloigne plutôt.

Certes, d'aucuns peuvent penser que rien n'obligeait Fabre à aller présenter les vœux au chef de l'Etat, mais la morale au sein de nos sociétés africaines, voudrait que tout responsable qui se respecte et qui veut qu'on le respecte comme tel, se comporte



Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition

conformément à certaines prescriptions qui régissent la vie en communauté. Depuis que la loi sur le statut de l'opposition a été votée, les responsables de l'ANC n'ont jamais cessé de nous taper les tympans en nous faisant croire que le chef de l'opposition était bel et bien leur leader Jean-Pierre Fabre. Cette question a fait objet d'échanges de mots aussi durs comme ceux d'une véritable guerre, entre le CAR et la CDPA d'une part et l'ANC d'autre part. Brigitte Adjmagbao Kafui de la CDPA, aujourd'hui affiliée à l'ANC, avait eu à dire à ce propos que chacun était chef de file de son parti et qu'il n'y avait pas un chef de file de l'opposition. Et c'est sur

cette base de chef de file de l'opposition que Jean-Pierre Fabre écrit et défile comme il le veut auprès du chef de l'Etat pour dit-il, discuter de comment mettre en œuvre les réformes politiques.

Comment Fabre a raté l'occasion d'arranger son image

Il ne fait l'ombre d'aucun doute que si depuis 2010, la stratégie Fabre ne prend pas au sein de l'opinion, c'est parce que cette dernière est fatiguée d'entendre toujours les mêmes choses sans que rien ne change. Et pourtant le pays évolue.

La dernière fois sur une chaîne de télévision privée de la place, le chef de file de l'opposition avait semblé

être un fédérateur, un réconciliateur, en laissant entendre qu'il allait s'atteler à la réconciliation de tous les togolais, une fois élu en 2015, et qu'il n'était pas partisan d'une quelconque vengeance. Il avait dit haut et fort qu'il ne fallait pas compter sur lui si tel est que certains voulaient se servir de lui pour se venger. Avec cette sortie, et ces déclarations, certains observateurs voyaient un petit changement en Jean-Pierre Fabre même si l'on peut estimer qu'il avait encore du pain sur la planche. Mais voilà à peine une semaine, il ressort ses griffes d'un leader va-t-en-guerre, qui est prêt à ne jamais pardonner. Un leader et un chef de file de l'opposition ça s'assume. L'argument selon lequel parce que l'ANC avait encore des prisonniers et c'est ce qui l'a amené à refuser d'aller présenter les vœux au chef de l'Etat est trop léger pour être pris au sérieux. L'ANC n'avait-il pas les prisonniers lorsque Jean-Pierre Fabre demandait des audiences au chef de l'Etat pour parler réformes politiques et le financement des partis politiques ? On ne peut pas vouloir une

chose et son contraire. On n'est pas responsable parce qu'on veut l'être. On n'est responsable parce qu'on est prêt à poser des actes responsables. Et Fabre est très loin d'incarner ce responsable en question. La responsabilité c'est aussi la ruse, le charisme, bref toute stratégie qui permet à l'autre de gagner ta confiance. Ce qui vient de se passer donne raison à ceux qui pensent que le président de l'ANC n'était pas indiqué pour porter les couleurs de l'opposition pour une quelconque compétition. Kofi Yamgnane, le Franco-Togolais, président de SURSAUT-TOGO, avait déjà tiré la sonnette d'alarme. Mais son message avait été accueilli par des insultes provenant des responsables de l'ANC et des médias qui leur sont proches. Aller présenter les vœux au chef de l'Etat ne veut pas dire que vous partagez la même vision des choses dans la gestion du pays. Fabre et ses amis doivent changer s'ils veulent un jour qu'on leur respecte en tant que responsables.

Ouatchin

Présidentielles de 2015

GERRY TAAMA, CANDIDAT DU NET À CONDITION...

Dans quelque mois les togolais iront aux urnes pour élire leur prochain président de la république. Et déjà les candidats potentiels des partis politiques se décident. Ainsi après, l'ANC, le parti des togolais, et d'autres candidats de la société civile, c'est le président du Nouvel Engagement Togolais (NET), Gerry Tama qui vient d'élargir le nombre des candidats. Ceci après le congrès du parti tenu ce samedi 20 décembre à Lomé. « Les délégués présents au congrès demandent instamment au président national du NET de représenter le parti aux prochaines présidentielles », souligne la déclaration liminaire. Au cours de la rencontre de

samedi, les congressistes ont au sujet des réformes, lancé un appel à la population togolaise et aux partenaires du Togo à accompagner par les pressions de tout genre pour l'obtention consensuel des réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales avant les élections de 2015.

Pour le congrès, la candidature du Net est annoncée à titre conservatoire, car cette candidature pourrait être ajournée dans l'obtention des deux tours.

« Dans l'hypothèse d'une élection à deux tours, le Net sera au premier tour pour continuer à véhiculer son message portant sur la réduction



Gerry Taama, Président du NET

de la pauvreté et la lutte contre la vie chère. Par contre en cas d'une élection à un tour, la candidature du parti sera versée à toute initiative crédible et concertée qui mobiliserait toutes les forces démocratiques afin de faire de

l'élection présidentielle de 2015 le seul et vrai rendez-vous pour la réalisation de l'alternance politique en 2015 », a précisé le candidat du Net, Gerry Taama.

Le projet de société du candidat du Net se décline en divers points notamment la promotion de la gente féminine, l'amélioration du cadre de vie des couches sociales, la promotion des PME/PMI, la promotion d'une justice transparente, la mise en place d'une cour d'appel dans toutes les préfectures, etc.

Centième parti politique, le net a été créé le 26 avril 2012.

Charles Djade

LE BEAU CADEAU À FAURE GNASSINGBÉ !

(Par Dr David IHOU)

En 2005, les troubles per et post électoraux ont provoqué la mort de 500, 1000, ou 2000 morts de nos compatriotes, selon les diverses sources... Depuis cette tragédie, la classe politique togolaise semble frappée d'amnésie. A part Faure Gnassingbé, qui a martelé son fameux « Plus jamais ça ! » à ATAKPAME, aucun autre leader politique ne semble se rappeler de ce drame et des victimes, disparues on ne sait pourquoi, pour qui, et pour quelle cause!...

Personne ne rend hommage aux victimes, ni à la date anniversaire du déclenchement des tueries, ni le 1er novembre de chaque année, et personne ne s'intéresse aux orphelins, aux estropiés, aux amputés, aux blessés graves avec leurs séquelles!...

A ma connaissance, ni Jean-Pierre Fabre, ni Brigitte Adjmagbo, ni Aimé Gogué, ni Dodzi Apévon, ni Gerry Taama... et les autres leaders, ne parlent plus de cette tragédie ! Tout ce dont tout le monde parle aujourd'hui, c'est de Réforme, encore Réforme, toujours Réforme ! On dirait que c'est la première fois qu'ils entendent ce mot de leur vie !

Pourquoi, depuis le 4 octobre 2010 que la dernière présidentielle a eu lieu, c'est maintenant que ces farceurs se rappellent qu'il y a des réformes à faire ?

Pourtant, on n'avait pas à faire des réformes aujourd'hui, si ces autistes nous avaient écouté, nous qui leur

avons soufflé, dix ou vingt fois, de ne pas boycotter les législatives de 1999, sous peine de voir une Assemblée monocolor RPT modifier notre Constitution du 14 octobre 1992 ! Comme ils ne peuvent que blouser les rigolos de la politique togolaise, ils n'ont que le mot REFORME, à leur faire avaler, matin, midi et soir!...

Ils font semblant d'oublier que l'élection était à deux tours, et le mandat présidentiel limité à deux, quand le Général Eyadema avait gagné au premier tour, avec près de 53 % des suffrages en 1993 et 1998, et que Boni Yayi, au Bénin, a gagné ses deux présidentielles, toujours dès le premier tour, avec 53 % des suffrages !

Mais ce qui est plus grave, c'est que certains leaders politiques et une certaine presse se plaisent à étaler des interviews et des articles de certains français, comme Philippe Hugon, Directeur de Recherche à l'IRIS, qui prédit encore la violence au Togo, en 2015, comme si, sa tête de melon trop mûr avait fait quelque chose pour les morts et les orphelins de 2005 ; ou comme Sophie Bouillon, du journal LIBERATION, qui confond journalisme et élucubration, en faisant, soit disant, interviewer une togolaise fantôme, qui aurait affirmé que le cas burkinabé nous « donne de l'espoir »...

Tout les togolais et toutes les togolaises savent qu'entre Burkinabè et Togolais, ce sont les togolais qui ont toujours donné des

leçons aux burkinabè : nous, nous avons flingué notre Président le 13 janvier 1963, eux n'ont flingué le leur qu'en 1984, soit 21 ans après nous ! Nous avons enclenché notre insurrection le 5 Octobre 1990, tandis que nos amis burkinabés ne l'ont fait qu'en octobre 2014, soit 24 ans après nous ! Même pour l'exécution de Thomas Sankara, les Burkinabè ont eu besoin de l'assistance technique de certains mercenaires togolais ! Là où les deux peuples se tiennent la main dans la lâcheté, c'est que personne n'a levé le petit doigt, ni à Lomé ni à Ouaga, quand Sylvanus Olympio et Thomas Sankara ont été assassinés !

Nos amis du journal en ligne, icilome.com, devraient avoir honte de publier les torchons de l'homme à la tête de melon trop mûr et de la Sophie Bouillon (une vraie « boullabaise » de journaliste), qui n'ont jamais montré aucune compassion pour les 2000 morts togolais de 2005 !

Dans tous les cas, vu l'oubli qui a enveloppé les victimes des violences post électorales de 2005, si un togolais est encore assez idiot pour mourir pour un leader politique, ou une élection, en 2015, ou après, c'est qu'il est un gros couillon, et tout le monde peut aller pisser sur sa tombe dès le lendemain de son enterrement !

On vous laisse mourir comme des poulets, et après, on va prendre 500 millions chez le Président Faure Gnassingbé, dont

l'élection a déclenché les violences en 2005 !

Comment s'annonce la présidentielle de 2015 ?

Quatre candidats sont déjà déclarés, et nous attendons certainement au moins encore 4 ou 5, dont certainement Faure Gnassingbé, avec ou sans réformes ! Selon notre Constitution en vigueur du 14 octobre 1992, révisée le 31 décembre 1999, le Président sortant, Faure Gnassingbé, peut se présenter, en 2015 et 2020, car, même s'il y a révisi o n constitutionnelle avant 2015, la loi constitutionnelle n'est pas rétroactive !

Curieusement, alors que la présidentielle a lieu en mars prochain, le chef de file de l'opposition, Jean Pierre Fabre a interrompu sa tournée à l'intérieur du pays, comme s'il savait qu'il sera battu, avant même la publication du dernier sondage qui donne une large avance au Président sortant. Brigitte Adjmagbo (son nouveau matou), et lui, ont rencontré, à leur demande, récemment, le Président Faure Gnassingbé, mais ont boudé la présentation de vœux au Président (ce qui est un manque de civilité criarde), tandis que le CAR, le NET, OBUTS, CPP etc., avec leurs premiers dirigeants en tête (APEVON, AGBEYOME, EKON, Gerry TAAMA, etc.) ont souscrit à cette obligation citoyenne, républicaine, et fair-play !

Si j'étais Faure Gnassingbé, quand Jean-Pierre Fabre et Brigitte Adjmagbo (dont le Parti, la CDPA, a

participé à deux gouvernement de Faure Gnassingbé) vont encore faire des pieds et des mains pour me rencontrer, je leur dirai d'aller se faire voir ailleurs !

La nouvelle trouvaille de ceux qui pensent que dire Non (et aller voir Faure la nuit) veut dire, faire de la politique, ont trouvé une nouveauté aussi stupide que vieille comme le derrière d'un macaque : marcher tous les jours pour exiger des réformes, alors que même les crétins savent que les réformes ne se font qu'à l'Assemblée nationale ou par référendum !

Nous avons fait neuf mois de grève dans ce pays, et cela n'a rien donné ! Au contraire, les gens ont vendu leurs maisons, ont été chassés de leurs habitations pour non paiement de neuf mois de loyer (avec confiscation de tout leurs biens mobiliers), ont perdu leur job, et ont laissé toutes les directions de nos services à ceux qui n'ont pas fait grève...

« Vous allez marcher tous les jours et vous n'allez plus travailler ? », est une question que moi, je ne peux poser qu'aux ânes !

Vu tout le tableau politique actuel de notre microcosme politique, toute l'opposition, par ses tergiversations, son amateurisme, son inconstance, son illogisme et sa pitrerie, offre un beau cadeau à Faure Gnassingbé : celui de rempiler pour cinq ans, à la tête du Togo...

**Dr Ihou David,
Consultant en
Géopolitique et
Stratégie sécuritaire**

Lu sur le net !

**Quand penser à la
thérapie de couple ?**

Les motifs les plus courants de consulter pour une thérapie de couple

- Un couple qui s'use, et l'un des deux se désengage de la relation. L'autre en souffre.
- Des reproches constants.
- Le chômage. Le conjoint en difficulté peut être confronté à une sur sollicitation de l'autre, pour qu'il reste performant, ou à l'inverse une attitude trop « empathique », ou plaignante. Dans cette situation, il peut se sentir infantilisé ou dévalorisé.
- Des modes de vie qui diffèrent.
- Crises de mutisme et d'incompréhension. A la longue, le couple se met en danger. Ils ne souhaitent pas se séparer, mais n'arrivent plus à vivre ensemble.
- Une infidélité, symptôme de la crise.

Un couple en instance de divorce, peut aussi avoir besoin de consulter. "Quand ressentiments et frustrations sont au rendez-vous, se faire aider est nécessaire" rappelle la psychiatre. Consulter peut permettre un éventuel redémarrage positif de la relation ou faciliter une séparation plus neutre et respectueuse. Dans ce cadre sécurisé, il existe la possibilité d'exprimer ses désillusions et sa douleur.

Dans le cabinet du thérapeute

Lors d'une séance de thérapie de couple, le thérapeute reçoit les deux conjoints ensemble. "Il est indispensable de choisir une personne neutre, qui n'est ni le thérapeute de l'un, ni de l'autre" souligne le Dr Marie-Claude Gavard. La séance se déroule selon un cadre précis, principalement basé sur la parole, l'écoute et la reformulation. "Des codes de communications sont énoncés tels que parler de soi, et non critiquer l'autre, et ne pas interpréter" ajoute la psychiatre. Le thérapeute a pour fonction de rester neutre, sans prendre parti. Chacun peut alors se livrer à cœur ouvert, et y exprimer ses souffrances, ses espoirs déçus, ce qu'il attend de l'autre... Face à une tierce personne, mettre en mot son malaise est plus facile, et permet de se faire entendre par son conjoint. Toutefois, c'est loin d'être simple. "Lors de premières séances, chacun a tendance à être dans le reproche" observe notre expert. La durée d'une thérapie est variable, elle est souvent de courte durée. La plupart du temps, 4 à 5 séances suffisent pour faire un constat. Il est conseillé de se faire suivre parallèlement par son psychothérapeute chacun de son côté pour de meilleurs bénéfices.

Thérapie de couple : des bénéfices notables

Les crises marquent souvent la fin d'un cycle, quand l'un évolue et l'autre pas, c'est un signe que la dynamique du couple s'est essouffée. Pour que la communication circule à nouveau, il est fondamental que chacun comprenne la position de l'autre, tout comme son désarroi. Le thérapeute aide à tirer les fils de la pelote, voir les bénéfices secondaires de chacun dans cette situation épineuse, et à repérer quel rôle il endosse. Quand le désir de continuer ensemble et de trouver une issue heureuse est réel, comprendre ce qui se rejoue derrière l'angoisse ou l'agressivité est possible. Avec le thérapeute, il est intéressant de convenir d'objectifs, de délais, et de mettre en place des aménagements simples. Il peut arriver aussi que ça ne "marche" pas, et que la thérapie de couple mette en lumière, de réelles divergences sur les valeurs et les modes de vie. Alors se séparer devient une évidence. Quoi qu'il en soit, la thérapie de couple permet de communiquer, de mieux comprendre l'autre et de tirer des conclusions.

Catherine Maillard

Médias

OTM INVITE LES JOURNALISTES ANIMATEURS DES ÉMISSIONS DÉBATS ET INTERACTIVES À PLUS DE PROFESSIONNALISME

Les responsables de l'Observatoire Togolais des médias (OTM) ont eu vendredi 12 décembre 214 dans leur locaux à Lomé une rencontre d'échange avec les journalistes animateurs des émissions débats et/ou interactives. L'objectif est d'attirer l'attention des professionnels de médias sur la production, la gestion et la diffusion des émissions débats ou interactives, en vue de permettre à la presse de jouer pleinement son rôle.

Après une brève présentation sur la "Conception et gestion des émissions débats ou interactives", Mamavi Léo, vice président de l'OTM, est revenu sur quelques pratiques pour une brillante préparation d'une émission débat ou interactive.

« L'animateur d'une

émission-débat ou d'une émission interactive est, dans la plupart des cas, un journaliste. De ce fait, comme l'exige notre métier, celui-ci doit réunir un grand nombre de données (documentation indispensable) en amont de son travail », a déclaré Léo Mamavi.

Pour le président de l'OTM, Augustin Sizing, cette rencontre est une occasion pour non seulement échanger avec les journalistes animateurs des émissions débats ou interactives sur les difficultés de leur travail, mais aussi une manière d'inviter ces derniers à plus de professionnalisme et de vigilance.

« L'Observatoire togolais des médias, le tribunal des pairs suit avec beaucoup d'attention les émissions débats et interactives sur les radios et télés. Nous constatons que du travail

se fait, mais aussi beaucoup de ratés et de dérapages. Et comme nous sommes dans une période sensible et surtout bientôt la période des élections, l'OTM a initié cette rencontre pour échanger avec ces journalistes animateurs desdites émissions afin de leur montrer certaines manières de faire autrement les émissions débats et interactives sur les médias audiovisuels », a souligné le président de l'OTM.

A propos des difficultés relevées par les journalistes participants à cette rencontre notamment le refus des acteurs politiques à participer aux émissions, le manque de matériel et d'autres difficultés, l'OTM a promis de continuer les plaidoyers afin d'aider ces journalistes animateurs à améliorer le cadre et le niveau des émissions sur les médias.

Charles

Bilan positif de la cellule MCA-TOGO « NOUS PENSONS QUE LE TOGO MÉRITE MIEUX »

La cellule MCA-Togo a organisé du 18 au 19 décembre 2014 avec l'appui financier du PNUD, un atelier de partage des résultats du Togo 2015 Millenium Challenge Corporation (MCC) et de l'évaluation du plan d'action 2014.

Cette rencontre a regroupé les représentants principaux des organisations nationales et internationales et les représentants des ministères et vise un objectif, partager les résultats de la mission technique de la cellule MCA-TOGO auprès de l'agence MCC et de ses partenaires, puis prendre connaissance des recommandations dont la mise en œuvre devrait permettre à notre pays d'améliorer ses performances et par ricochet son score.

La rencontre a permis également de trouver un plan d'action assez pertinent afin que le Togo soit éligible au programme Millenium Challenge Corporation (MCC).

Selon le coordonnateur de la cellule MCA-Togo, Stanislas BABA, le bilan est globalement positif. Pour lui, c'est la première fois que le pays est arrivé à ce niveau. Mais il pense qu'il y a mieux à faire.

« Nous devons faire beaucoup dans la lutte



Table d'honneur

contre la corruption qui constitue l'un des défis, et la création de l'Office Togolaises des Recettes (OTR) est un acte majeur dans le dévouement » a laissé entendre le coordonateur de la cellule MCA-Togo.

Les pays voisins, le Ghana, le Bénin, le Burkina-Faso ont bénéficié du programme MCC et le Togo peut aussi se faire élire. Il suffit d'une dose de volonté.

Le Millénium challenge corporation est une agence du gouvernement américain créée en janvier 2004 pour réduire la pauvreté par la croissance économique durable dans les pays en voie de développement comme le Togo. Le MCC est une pièce centrale de promotion des valeurs telles que la transparence, la bonne gouvernance, le développement durable et l'ouverture des marchés et surtout la lutte contre la corruption.

LM

Débat autour des réformes politiques

LA MAJORITÉ SILENCIEUSE REGRETTE LA DÉMARCHE «ANTICONSTITUTIONNELLE» ET «ANTIDÉMOCRATIQUE» DE L'OPPOSITION TOGOLAISE

Face à la presse le vendredi 12 décembre dernier à Lomé, la majorité Silencieuse s'est prononcée sur les derniers développements de l'actualité politique togolaise. Occasion pour ces responsables des associations membres de la majorité silencieuse, d'inviter la population togolaise à s'inscrire massivement sur les listes électorales et à se tenir prête à voter en grande pompe le candidat d'Unir, le président Faure Gnassingbé.

Pour ces responsables, les marches de l'opposition constatées ces derniers jours dans le pays ne sont qu'une manière pour elle de freiner les activités économiques des togolais

afin de susciter dans la population l'esprit d'insurrection contre les actuels gouvernants. Un comportement qu'ils jugent antidémocratique et met à nu les réelles motivations de l'opposition togolaise. Car pour eux, « la démocratie est d'abord et surtout la primauté de l'expression des suffrages populaires, à travers l'organisation des élections équitables, justes et transparentes ». Le porte parole de la majorité silencieuse a laissé entendre qu'ils reviennent au peuple de choisir librement ses dirigeants et non un appel à l'insurrection.

Plus loin la majorité silencieuse regrette l'attitude de l'opposition qui en publiant sur la toile



Quelques responsables de la Majorité Silencieuse

les numéros des députés de la majorité parlementaire veule mettre leur vie en danger et monter la population contre ces derniers au cas où ils ne voteraient pas la proposition de réformes introduite par ces mêmes partis d'opposition.

Sur la question des

réformes, la majorité silencieuse rappelle à l'opposition togolaise que le meilleur cadre de mise en oeuvre des réformes est l'Assemblée nationale et non la rue.

« Le cadre idéal pour mettre en oeuvre et débattre du sujet est l'assemblée nationale. Il serait mieux et dans

l'intérêt de tous que cette opposition qui aspire un jour à diriger ce pays puisse respecter les règles et lois que le législateur s'est donné », a précisé Yves Kezewa, porte parole de la majorité silencieuse.

Charles Djade.

OTR

LE CLUB DES AMIS DU FISC DE L'UL PORTÉ SUR LES FONTS BAPTISMAUX

Le jeudi 11 décembre 2014, s'est tenu l'assemblée générale constitutive du Club des amis du fisc à l'auditorium de l'université de Lomé (UL). Une rencontre à laquelle ont pris part quelques premiers responsables de l'Office Togolais des Recettes (OTR), notamment le commissaire des impôts Aday Essowavana, celui des services généraux Tchodi Kokou et la directrice de communication Magbenga Konnaka.

Pour le commissaire des impôts, la mise sur pied de ce club est le fruit de la synergie qui existe entre l'Office togolais des Recettes et les établissements d'enseignements supérieurs du Togo. Il s'est réjoui de l'engouement des étudiants autour de l'initiative. « Dès l'opérationnalisation de l'OTR, nous avons tenu des rencontres avec les responsables des étudiants, en premier lieu le délégué général qui à son tour n'a pas hésité une fois que l'idée de création d'une structure d'éducation et de sensibilisation du contribuable a été évoquée, de



Henry Gaper, Commissaire Général de l'OTR

mobiliser autour de lui, les autres étudiants pour qu'aujourd'hui ce club des amis des fics devienne une réalité à l'université de Lomé », a indiqué Aday Essowavana.

Le délégué des étudiants de l'université de Lomé, Djossou kodzo, a estimé que par ce club des amis du Fisc, l'OTR pourra accentuer l'éducation des

contribuables sur les fondements du paiement des impôts notamment, pourquoi payer ses impôts ?, quels sont ses utilités ?, etc.... Ce club est aussi une manière pour l'OTR de cultiver chez les étudiants cet esprit de civisme fiscal pour que demain quand l'étudiant deviendra opérateur économique, qu'il

puisse comprendre le bien fondé du paiement des impôts, a estimé Djossou Kodzo.

La directrice de communication de l'OTR, Magbenga Konnaka a expliqué pourquoi les étudiants dans cette stratégie de communication de l'OTR. Ce club pour elle, sera un canal pour l'OTR d'accroître la sensibilisation, l'éducation afin d'inciter la population à ancrer dans leur habitude le paiement des impôts.

L'occasion était pour les étudiants de suivre des communications sur des thèmes tels que « qu'est-ce que l'OTR ? », « l'Étudiant comme partenaire de l'OTR, au service du civisme fiscal ». Des communications qui leur ont permis d'avoir une idée précise sur l'OTR et ses attributions.

Un bureau provisoire a été mis en place à l'issue de cette assemblée générale et est composé de 5 membres dirigé par le délégué général de l'UL, Djossou Kodzo.

Charles Djade.

FTF / Antoine Folly, un faussaire à la tête d'un comité pour un an

COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ET QU'EST CE QUI FAIT COURIR AU JUSTE ANTOINE FOLLY ?

Le PM Ahoomey-Zunu a-t-il oui ou non influencé ce choix ?

La nouvelle est tombée dans la nuit du jeudi 19 décembre 2004. La Fédération Internationale de Football Association, FIFA, vient de nommer Antoine Folly pour diriger un comité de la FTF pour une durée de 1 an, à l'issue de laquelle, les élections seront organisées pour la mise en place d'un bureau en bonne et due forme. Dès l'annonce de cette nouvelle, les réactions n'ont pas tardées. Et comme on pouvait s'y attendre, majoritairement, ces réactions ne cautionnent pas du tout un tel choix, eu égard au passé sombre d'Antoine Folly dans plusieurs affaires dont la dernière fut, celle de faux match de Bahrein au moment où il était dans un comité intérimaire dirigé par le Général Seyi Mèmène et qui l'a même conduit en prison pour plusieurs mois. Comment en est-on parvenu à un tel choix, et pourquoi c'est Antoine Folly et personne d'autre ? Le premier ministre Ahoomey-Zunu a-t-il influencé ce choix... ?

Alors que les acteurs du football et les amoureux du ballon rond au Togo s'attendaient à ce que le congrès extraordinaire prévu pour le 6 décembre 2014, puisse se tenir et permettre la mise en place d'une commission électorale indépendante qui va organiser les élections, c'est sine die, que ledit congrès a été reporté. Et pour cause, le président de la FTF, Gabriel Améyi, chargé d'organiser les assises, a été interpellé à l'aéroport international Gnassingbé Eyadema, alors qu'il revenait de Malabo en Guinée Equatoriale, où il participait au tirage au sort de la CAN2015. Il est accusé par un homme d'affaires Béninois, d'escroquerie et d'abus de confiance. Gabriel Améyi sera donc gardé à la Direction de la Police Judiciaire durant 8 jours, ce qui a eu pour conséquence, le report du congrès qui devrait se tenir à Kpalimé. Dans la foulée, l'émissaire de la FIFA, PRIMO Carvaro, n'avait de choix que de constater la situation. C'est ainsi que des tractations ont commencé avec tous les acteurs du football, y compris ceux qu'on appelle les frondeurs et qui avaient eu à envoyer une pétition et une lettre à la FIFA demandant la destitution de Gabriel Améyi. Ces tractations ne pouvaient se faire sans que le gouvernement togolais n'ait son œil. Selon les informations, c'est au moins trois fois que l'émissaire de la FIFA a eu à rencontrer le premier ministre afin de scruter ensemble les pistes de solutions à la situation, ceci après avoir écouté tous les acteurs et le reliquat du bureau d'Améyi. Etant entendu que le bureau sortant était arrivé à la fin de son mandat en novembre dernier, la logique voudrait que les élections soient organisées pour le renouveler. Mais



malheureusement, le congrès extraordinaire prévu pour le 6 décembre dernier qui devrait revisiter les textes et procéder à ce renouvellement, n'a pu se tenir. Mais des indiscretions font état de ce que les acteurs rencontrés par l'émissaire de la FIFA et qui militaient pour le départ de Gabriel Améyi n'avaient aucun plan de sortie de crise. Il aurait été décelé des incohérences et un manque de logique dans le raisonnement de ces derniers. Il semble même que beaucoup ne maîtrisent ni les textes de la FTF, ni ceux de la FIFA. Ce qui est tout de même choquant, pour des gens qui s'agitent depuis, pour prendre la tête de la fédération et qui prétendent avoir la clé de sa bonne marche. La présence de l'émissaire de la FIFA a permis tout de même de se rendre compte à quel point beaucoup parmi ces acteurs ne faisaient que bruit, et pour rien du tout. Une confiance dit que l'émissaire se serait plutôt moqué d'eux. Passons ! Ne voulant pas vendre un voleur pour s'acheter un sorcier, le Premier Ministre aurait préconisé la mise en place d'un comité et écarté la piste qui consistait à laisser Gabriel Améyi diriger encore pour 6 mois la FTF, et à l'issue desquels, il va organiser des élections. N'étant pas à Lomé pour cela, l'émissaire de la FIFA se devait d'aller rendre compte à qui de droit. Durant tout ce temps, Antoine Folly, tapis dans l'ombre ficelait son plan avec son ami d'enfance et Secrétaire Général de la FIFA, Jérôme Valke. Selon ce plan, Jérôme Valke devrait tout simplement entériner la proposition qui allait être envoyée à la FIFA et faite par Antoine Folly. Les indiscretions relèvent que deux noms étaient prévus pour être envoyés. Par qui ?, L'on ne saura le dire. Ces noms sont, Winny Dogbatsè et Antoine Folly. Mais finalement, c'est le nom d'Antoine Folly qui aurait été retrouvée à la FIFA pour être à la tête du comité. Or,

beaucoup d'acteurs ont milité pour diriger ledit comité. Mais ils ont été driblés par Antoine Folly qui s'est appuyé sur son ami Valke. Dogbatsè Winny serait en train de mordre ses doigts en ce moment, lui qui tirait les ficèles entre les acteurs pour faire échouer toute tentative d'unité, espérant que la direction du comité lui revienne.

Le Premier Ministre Ahoomey-Zunu a-t-il influencé le choix ?

Bien que favorable à la mise en place d'un comité provisoire de la FTF, le PM Ahoomey-Zunu n'a envoyé aucun nom contrairement à ce que certaines informations ont pu laisser croire.

En effet, certaines indiscretions ont fait état de ce que le PM lui-même, aurait envoyé trois noms à la FIFA pour le choix de celui qui devrait diriger le comité. Ces informations ont laissé croire que le PM préférerait cette démarche pour être sûr que c'est son homme de main qui est à la tête du comité, ce qui permettra de camoufler les magouilles sur les finances de la CAN Afrique du Sud 2013 où les comptes n'ont jamais été faits jusqu'ici. D'autres informations parlent d'une offre financière qui aurait été faite au PM et en retour il devrait accepter Antoine Folly pour diriger le comité. Ce qui a été démenti catégoriquement par la primature qui estime que tout cela est une machination qui n'a aucun sens, et que, 's'agissant des compte de la CAN2013, ils se feront après que le document fourni par les auditeurs, mais que Bafai et Attoh Mensah demandent quelques clarifications, sera finalisé. Par ailleurs, certaines informations laissent croire que le premier ministre ne serait pas d'accord avec la connivence FIFA-Antoine Folly. Vrai ou faux ? La question reste posée. Mais il n'avait pas de choix, nous a-t-on fait savoir du côté de la primature, car, « le gouvernement ne peut rien imposer à la fifa dans ce cas d'espèce ». Une démarche tout de même justifiée lorsqu'on sait que la fifa ne veut pas l'immixtion des Etats dans ses affaires, bien que ces Etats soient parfois concertés. Antoine Folly aurait donc nargué tout le monde. Mais était-ce l'homme de la situation pour que la fifa l'accepte ?

Antoine Folly remplaçant de Gabriel Améyi pour les élections prochaines à la FIFA

Pour les élections qui se pointent à l'horizon au niveau de la FIFA, Sepp

Baltter, soutenu par son secrétaire Valke veut briguer un autre mandat. Pour ce faire, il a besoin des hommes sur qui il peut compter. L'un de ces hommes sûr, est bien Gabriel Améyi, qui aujourd'hui, ne peut plus faire l'affaire pour des raisons qu'on connaît. La piste Antoine Folly paraît la plus sûr pour Blatter et Valke. Sachant bien que c'est Folly qui a milité pour l'élection d'Améyi et que ce dernier durant son mandat a été soutenu par Antoine Folly, il n'y avait pas de doute. Or, aujourd'hui, Folly ne fait pas du tout l'unanimité au Togo. Il lui est reproché pas mal de choses qui doivent faire douter de sa moralité pour diriger une instance de si grande importance qu'est le comité de la FTF.

Comment quelqu'un qui a laissé un bilan catastrophique durant son passage au ministère des Sports peut-il assumer une responsabilité de cette envergure ? Alors qu'il ne faisait plus parti du gouvernement, Antoine Folly a ramassé des rideaux au ministère avant de partir. C'est de l'irresponsabilité. Il a contracté des dettes qu'il n'arrive pas à payer jusqu'à ce jour.

En plus du fait qu'il est un faussaire, référence faite dans l'affaire de faux match en 2009-2010, Antoine Folly, grand soutien d'Améyi, a conseillé ce dernier de transformer les projets Goals consacrés à la construction des infrastructures, en argent liquide qu'ils ont par la suite dilapidé. Justement dans le cadre de ces projets goals, après le retrait de la signature d'Améyi sur le compte de la FTF pour malversations, Antoine Folly dans une démarche mafieuse a été choisi par Valke pour certifier les dépenses, où il percevait 1 millions par mois. Aujourd'hui, pour le compte de ces projets, il reste un reliquat de plus d'1 milliards à gérer.

En plus de cette somme faramineuse, il est attendu en janvier prochain, la somme de 375 millions pour le Togo en ce qui concerne les dividendes de la coupe du monde 2014.

Voilà qui fait courir Antoine Folly qui cherche par tous les moyens à se refaire une santé financière.

Le gouvernement et particulièrement le Premier Ministre qui suit ce dossier de prêt se devrait de revoir les choses. Aujourd'hui, ce ne sont plus les comités qui vont résoudre les problèmes. Il faut vite aller aux élections et mettre un bureau sur pieds. C'est la seule alternative.

Aux dernières nouvelles, les acteurs du football se sont réunis pour rejeter ce choix et exiger la tenue des élections.

Tchaboré



Vue postero-laterale droite